

Les tendances de la consommation alimentaire font une place de choix aux produits végétaux. Les considérations de santé, d'impact sur l'environnement, de bien-être animal sont des préoccupations plus développées aujourd'hui : en 2018, 35 % des Français déclarent avoir limité leur consommation de viande (source : enquête CAF 2018). Cette proportion est même de 43 % chez les cadres et professions libérales. Une évolution qui passe par une baisse de la fréquence de consommation de viande, phénomène parfois appelé « flexitarisme ». **Paradoxalement pour répondre à la demande des consommateurs, les fabricants de produits végétaux cherchent trop souvent à parer ses derniers des qualités des produits d'origine animale et leur donnent des dénominations de vente évocatrices des viandes.**

Pour limiter les confusions dans ce domaine, l'arrêt de la cour européenne de juin 2017 a réservé exclusivement les dénominations « lait », « crème », « beurre », « fromage » au produit de la sécrétion mammaire normale () sauf pour certains produits dont « la nature exacte est connue en raison de l'usage traditionnel et/ ou lorsque les dénominations sont clairement utilisées pour décrire une qualité caractéristique du produit » (décision de la commission du 20 décembre 2010) ce qui est le cas des laits d'amande ou de coco, des crèmes pour les boissons spiritueuses (exemple : « crème de cassis »).

Les boissons à base de soja sont par contre bien des jus et non des laits !

La loi 2020-699 du 10 juin 2020 relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires va dans le même sens : elle précise que les dénominations utilisées pour désigner des denrées alimentaires d'origine animale ne peuvent être utilisées pour décrire, commercialiser ou promouvoir des denrées alimentaires comportant des protéines végétales. Un décret à paraître fixera la part de protéines végétales au-delà de laquelle cette dénomination n'est pas possible.

Pour toutes vos questions réglementaires, n'hésitez pas à nous contacter :

40 rue des Fossés - 58290 Moulins-Engilbert

Tél. 03 86 85 02 10

e.mail : cerd@wanadoo.fr – site : www.centre-diversification.fr

